

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Délégation aux réserves*

**Arrêté du 19 septembre 2016 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1626349A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28 ;

Vu la décision n° 72640/GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 9 septembre 2014,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Jérôme, Fernand, Raymond Guillaud est nommé au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi de conseiller technique en intervention incendie au profit du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des officiers de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 septembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,  
délégué aux réserves,*

A. COROIR